

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2026125

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 29/06/2026

Objet : MISE A JOUR DE L ANNEXE DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES II GUIDE DES FRAIS DE
DEPLACEMENTS SDIS DE L ARTICLE 26-2 II DU REGLEMENT INTERIEUR

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 06/07/2026

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2026=125 Mise _ jour annexe dispositions compl_mentaires II Guide frais d_placement SDIS 26=2.pdf

Annexes :

1 - Annexe 2026-125.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20260629-2026125-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 06/07/2026

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	0
QUORUM	3

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, au jour du vingt-neuf juin à quatorze heures, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 22 juin 2026.

Étaient présents : HEBRARD Gilbert, BAYLAC Sandrine, LLORCA Jean-Louis, POUMIROL Emilienne

Étaient excusés :

OBJET : Mise à jour de l'annexe dispositions complémentaires II "Guide des frais de déplacement SDIS " de l'article 26-2 titre II du règlement intérieur

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L.1424-29 et L.1424-30 ;

Vu le règlement intérieur du SDIS 31 adopté le 18 mars 2019 avec une volonté de mise à jour régulière ;

Vu la délibération n°2023-209 du 18 décembre 2023 ;

Vu l'avis favorable émis à l'unanimité par les représentants de l'administration et les représentants du personnels lors du comité social territorial en séance du 25 juin 2026 ;

Considérant que :

- Les dispositions relatives aux frais de déplacement des agents du SDIS sont intégrées au règlement intérieur de l'établissement (titre II, article 26.2 – dispositions complémentaires II – Guide frais déplacements SDIS).

Le guide des frais de déplacement doit aujourd'hui faire l'objet de quelques actualisations :

- pages 1 et 3 : ajout de la référence à la délibération n° 2023-209 du 18 décembre 2023, relative à l'actualisation des montants des indemnités de mission,
- pages 6, 7, 8, 11, 12, 16 et 18 : modification des liens vers les formulaires (ordres de mission, états de frais...),
- page 18 : modification des coordonnées téléphoniques du service comptabilité.

Vous trouverez en annexe le guide des frais de déplacement modifié.

ENTENDU le rapport de Monsieur Jean-Jacques FERRIER,

APRÈS en avoir délibéré,

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le **06 JUIN 2026**, identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

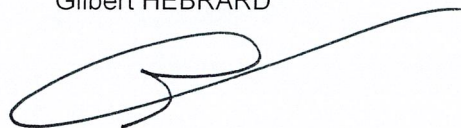
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

APPROUVENT les actualisations du guide des frais de déplacement mentionnées ci-dessus.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,

Gilbert HÉBRARD



Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le **06 JUL 2028**, identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex